

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES
DU MERCREDI 24 FEVRIER 2021

CM N°2021-07/SGG

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le **mercredi 24 février 2021**, par visioconférence, sous la présidence de **Monsieur Bah N'DAW**, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de textes ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERATIONALE

Sur le rapport du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Conseil des Ministres a adopté **des projets de textes relatifs à la ratification de l'Accord de prêt, signé à Khartoum et à Bamako, le 31 décembre 2020, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique, en vue du financement du Projet de réhabilitation de la route Sévaré-Gao, Lot n°1 : Sévaré-Boré.**

La Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique accorde au Gouvernement de la République du Mali un prêt d'un montant de **22 milliards 200 millions de francs CFA** environ.

Le prêt accordé est destiné au financement de la réhabilitation du tronçon Sévaré-Boré de la route nationale n°6.

La réhabilitation de la route Sévaré-Gao s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale des transports, des infrastructures de transport et du désenclavement et contribuera au développement des activités économiques, des échanges commerciaux entre les régions du Mali et au renforcement de la sécurité routière sur l'axe Sévaré-Gao.

La ratification du présent Accord conditionne son entrée en vigueur et les projets de textes présentés sont adoptés dans ce cadre.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté **un projet de décret portant approbation du marché relatif aux travaux de construction et de bitumage de la route Banankoro-Dioro.**

Le marché est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Entreprise Générale Mamadou KONATE pour un montant toutes taxes comprises de **22 milliards 798 millions 453 mille 640 francs CFA** et un délai d'exécution de **24 mois**.

La réalisation des travaux de construction et de bitumage de la route Banankoro-Dioro permettra d'améliorer les infrastructures routières existantes, d'accroître les échanges entre les zones de production et les zones de consommation et de faciliter la mobilité des populations.

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES FONCIERES, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

Sur le rapport du ministre des Affaires foncières, de l'Urbanisme et de l'Habitat, le Conseil des Ministres a adopté :

- 1. un projet de décret autorisant et déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement de la section Sévaré-Mopti de la route nationale n°6,**

d'aménagement de 10 km de voiries, dont 5 km à Sévaré et la construction de la voie de contournement de l'Aéroport de Mopti Ambodédjo.

Les travaux d'aménagement de **12,127 km** sur la route nationale n°6, de **10 km** de voirie à l'intérieur de Mopti et de Sévaré et de **14,47 km** de voie de contournement de l'Aéroport de Mopti Ambodédjo empiètent sur certaines propriétés privées qu'il convient d'exproprier pour cause d'utilité publique.

La réalisation de ces travaux contribuera notamment à fluidifier le trafic sur la voie reliant Sévaré et Mopti et à améliorer la sécurité et la qualité de vie des populations dans ces localités.

2. un projet de décret portant affectation au Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation des parcelles de terrain, objet des titres fonciers n°73, 74,75, 76, 77, 78, 79, 80 et 81, sises à Mahou, Cercle de Yorosso.

Les parcelles de terrain, d'une superficie totale de **529 hectares 12 ares 96 centiares**, sises à Mahou, Cercle de Yorosso, sont destinées au recasement des populations touchées par les opérations de viabilisation de la Commune rurale de Mahou.

L'affectation de ces parcelles facilitera également la mise en œuvre de projets de développement, notamment la réalisation d'équipements collectifs et des travaux de voirie et réseaux divers dans la commune rurale de Mahou.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DE LA PRIMATURE

- **Directeur du Centre national pour la Coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponse aux Risques :**
Colonel-major Oumar Niguizié COULIBALY.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

- **Conseiller technique :**
Monsieur Abdoul Karim DIARRA, Magistrat.

AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES

- **Conseiller technique :**
Madame KOUYATE Fanta KAMISSOKO, Administrateur de l'Action sociale.

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES FONCIERES, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- **Inspecteur à l'Inspection des domaines et des affaires foncières :**
Monsieur Malick SY, Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

- **Conseillers techniques :**
Monsieur Oumar AG MOHAMEDOUN, Professeur de l'Enseignement supérieur ;
Monsieur Demba TOUNKARA, Inspecteur des Services économiques
- **Chargé de mission :**
Madame THOMAS Diahara, Professeur de l'Enseignement secondaire.
- **Président Directeur Général l'Office des Produits Agricoles du Mali :**
Colonel Ousmane DEMBELE.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

- **Directeur Général de l'Agence nationale de Communication pour le Développement :**
Madame Assitan COULIBALY, Spécialiste en Marketing.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA CULTURE, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME

- **Secrétaire Général de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali :**
Monsieur Wourouma BOCOUM, Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- **Chargé de mission :**
Monsieur Drissa KANTAO, Journaliste.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

- **Inspecteur en Chef adjoint à l'Inspection de l'Agriculture :**
Monsieur Aliou Bamamou MAIGA, Enseignant Chercheur.
- **Président Directeur Général de l'Agence pour l'Aménagement des Terres et la fourniture de l'eau d'Irrigation :**
Monsieur Altanata EBALACH YATTARA, Administrateur civil.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- **Conseiller technique :**
Monsieur Sidi Yaya Joseph TRAORE, Magistrat.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

- **Conseillers techniques :**
Madame DIA Kadidiatou SOW, Conseiller des Affaires étrangères ;
Madame BORE Saran DIAKITE, Médecin.

AU TITRE DU MINISTERE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

- **Directeur national de l'Hydraulique :**
Monsieur Djououro BOCOUM, Ingénieur de l'Industrie et des Mines.
- **Président Directeur Général de l'Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale :**
Monsieur Amadou SIDIBE, Ingénieur de l'Industrie et des Mines.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

1. Le ministre de la Santé et du Développement social a présenté au Conseil des Ministres la situation épidémiologique et l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une augmentation du nombre de cas testés positifs à la COVID-19 par rapport à semaine précédente.
2. Le ministre de la Santé et du Développement social a également informé le Conseil des Ministres de la résurgence de la maladie à virus Ebola dans certains pays d'Afrique.

Les cas suspectés au Mali sont testés négatifs et les dispositifs de surveillance épidémiologique et de prévention de la maladie ont été activés à tous les niveaux.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, a invité la population au respect strict des mesures barrières dans les services publics et les espaces ouverts au public.

Il a également instruit aux membres du Gouvernement de renforcer les dispositifs de surveillance épidémiologique et sanitaire à tous les niveaux et de veiller à la prise en charge des cas testés positifs.

Bamako, le 24 février 2021

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Salifou DIABATE
Chevalier de l'Ordre national